

Vaison-la-Romaine : Vaisonet, nouveau partenaire des startups locales de la French Tech Grande Provence



Membre de la French Tech Culture dès ses débuts, [Vaisonet](#), éditeur de solutions e-commerce, fait aujourd'hui partie des partenaires de la [French Tech Grande Provence](#) qui œuvrent pour dynamiser la filière numérique locale.

Soutenir le e-commerce

La démarche de Vaisonet ? Soutenir les commerçants de l'écosystème qui se lancent dans le e-commerce. Avec le développement du multicanal et de l'omni-canal, les entreprises du retail sont confrontées à une multiplication de leurs outils de gestion qui ne leur permet plus de disposer d'une vision globale de leur activité commerciale. Ces opportunités ne doivent pas devenir un frein à l'agilité de l'entreprise.

Des solutions clef-en-main

Fort de ce constat et de 10 années d'expérience dans les solutions e-commerce, l'entreprise Vaisonet, basée à Vaison-la-Romaine, a imaginé une solution permettant un dialogue intelligent et en quasi temps

Écrit par le 11 avril 2025

réel entre les sites e-commerce et la gestion commerciale avec la synchronisation des stocks et des flux de commandes, les livraisons en 24h, la fin des doubles saisies, un meilleur pilotage de l'activité commerciale ...

Démocratiser la transformation digitale des petites entreprises

«Depuis la crise que nous traversons, les commerçants ont réalisé l'importance du digital qui a permis à bon nombre d'entre eux de maintenir leur business (Drive, Click&collect...) relate Maxime Varinard, Fondateur et Directeur de Vaisonet. Avant le confinement, ils pensaient que ces outils étaient réservés aux grands du secteur. Ils ont aujourd'hui conscience qu'il est vital pour eux de passer au numérique».

A propos de Vaisonet

Vaisonet est un éditeur de solutions e-commerce, spécialiste de la gestion des flux e-commerce et de l'optimisation des processus métier multicanal qui conçoit, développe et édite des logiciels. Son connecteur e-commerce universel permet de faire communiquer en quasi temps réel le site e-commerce avec le logiciel de gestion commerciale. E-connecteur est compatible avec les plus grands standards du marché de gestion commerciale et de CMS. Son équipe d'experts spécialistes de la gestion des flux e-commerce et de l'optimisation multicanale des processus métiers accompagne ses clients dans le développement et l'optimisation de leur stratégie multicanal. www.vaisonet.com

Vaison-La-Romaine, le maire prend la plume

«Est-ce qu'on peut en placer une ?

Jean-François Périlhou, maire de Vaison-la-Romaine, vient de publier : 'Est-ce qu'on peut en placer une ?' «Notre démocratie est-elle vraiment la même pour tous ? Notre système républicain est-il encore efficace pour le plus grand nombre ? La parole de chaque français est-elle équitablement prise en compte ? »

Chef d'entreprise et élu

Par sa double position de chef d'entreprise et d'élu local, Jean-François Périlhou est en prise directe avec les réalités du quotidien. Elu maire de Vaison-la-Romaine en 2014, à 31 ans, il a été largement reconduit dans ses fonctions de 1^{er} magistrat lors des dernières élections municipales de 2020. Sans langue de bois, il livre ses craintes concernant le déclin subi par notre pays et la fracture de son unité. Pour surmonter le contexte de crise socio-économique, d'abandon de la ruralité, de disparition des traditions ancestrales et de défiance envers la classe politique, avec cet ouvrage, il se libère des chaînes qui le paralysent, esquisant les contours de nouvelles méthodes de gouvernance, ponctuant son récit de références et

Ecrit par le 11 avril 2025

exemples concrets.

Du bon sens et de l'audace

Jean-François Périlhou explique rejeter la pensée unique, les clivages, les fonctionnements corporatistes et autres compérages réhabilitant le bon sens, l'intérêt général seuls constitutifs d'un projet collectif. Son parcours promeut l'audace et le refus de la fatalité. Jean-François Périlhou, 38 ans, est Toulousain, diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Grenoble et gérant d'une société de construction. Il est maire de Vaison-la-Romaine et vice-président de la Communauté de communes Vaison-Ventoux.

« [Est-ce qu'on peut en placer une ?](#) » 17€. Disponible avec 2€ de frais d'envoi. Editions Nombre 7. 866, avenue Maréchal Juin à Nîmes. 04 66 05 87 18 contact@nombre7.fr

Écrit par le 11 avril 2025



**EST-CE QU'ON PEUT ENFIN
EN PLAGER UNE ?!**

Jean-François
Périlhou

Essai

NomBre7
éditions

Etat de catastrophe naturelle reconnu en Vaucluse : un délai très court pour faire sa déclaration



Au titre des mouvements de terrain survenus lors des intempéries fin 2019, l'arrêté interministériel du 14 septembre 2020, publié au journal officiel le 24 octobre 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle, la commune de Grambois.

Au titre de la sécheresse et réhydratation des sols 2019, l'arrêté interministériel du 15 septembre 2020, publié au journal officiel ce jour, 25 octobre 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle, les communes suivantes : Apt, Beaumes-de-Venise, Bonnieux, Buisson, Caromb, Châteauneuf-

Ecrit par le 11 avril 2025

du-Pape, Courthézon, Entrechaux, Loriol-du-Comtat, Monteux, Orange, Saignon, Saint-Marcellin-lès-Vaison et Vaison-la-Romaine.

Les personnes sinistrées disposent d'un délai de 10 jours au maximum à compter de la publication de l'arrêté au journal officiel, soit le 4 novembre 2020, pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance.

Les arrêtés sont consultables [ICI](#)

Covid-19 : réouverture de la cité scolaire de Vaison



Suite [à la détection récente de plusieurs cas positifs de Covid-19](#) parmi les personnels enseignants, techniques et administratifs, ainsi que parmi des élèves de la cité scolaire de Vaison-la-Romaine, qui

Ecrit par le 11 avril 2025

comprend le lycée Stéphane-Hessel et le collège Joseph-d'Arbaud, l'accueil de tous les élèves avait été suspendu jusqu'à vendredi dernier.

Selon la préfecture, le bilan des tests réalisés fait état de 13 cas positifs parmi les élèves (dont 7 cas au sein de la même classe de 3e du collège, pour laquelle une mesure d'éviction a été prononcée pour l'ensemble des élèves de cette classe, qui sont placés à l'isolement depuis le 28 septembre), 3 cas au sein d'une classe de 4e pour laquelle une mesure d'éviction a été prononcée pour l'ensemble des élèves de cette classe placés à l'isolement depuis vendredi ainsi que 3 autres cas non regroupés. Par ailleurs, 11 cas positifs parmi le personnel enseignant, technique et administratif. Leurs contacts à risque ont été identifiés et isolés. « Ceci porte donc à 24 le nombre total de cas positifs détectés au sein de la cité scolaire depuis le 28 septembre, poursuivent les services de la préfecture de Vaucluse. L'ensemble des personnes testées positives et leurs cas contacts a été placé à l'isolement. »

Désinfection complète des locaux ce week-end

Cependant, après cette série de mesures, la préfecture estime que les conditions sont maintenant réunies afin de garantir la réouverture de la cité scolaire « dans de bonnes conditions de sécurité » à partir de ce lundi 12 octobre. Toutefois, afin de permettre le retour des élèves de la cité scolaire et de garantir la continuité pédagogique, un dispositif spécifique d'appui a été mis en place comprenant une désinfection complète des locaux de la cité scolaire durant ce week-end. Des moyens supplémentaires vont aussi être engagés par les services du Conseil régional de Provence Alpes-Côte d'Azur pour renforcer le nettoyage quotidien des locaux et l'encadrement des élèves sera assuré grâce à la reprise de plusieurs assistants d'éducation dont la période d'isolement arrive à son terme. Enfin, une continuité pédagogique est organisée à domicile pour les élèves des 2 classes faisant l'objet d'une mesure d'éviction.

Covid-19 : suspension de l'accueil des lycéens à la cité scolaire de Vaison-la-Romaine

Ecrit par le 11 avril 2025



Entre le 28 septembre et le 5 octobre derniers, plusieurs cas positifs de Covid-19 ont été détectés parmi les personnels enseignants, techniques et administratifs, ainsi que parmi des élèves de la cité scolaire de Vaison-la-Romaine, qui comprend le lycée Stéphane-Hessel et le Collège Joseph-d'Arbaud.

Cinq cas positifs au sein des élèves étant concentrés sur une classe de 3^e du collège, une mesure d'éviction a été prononcée pour l'ensemble des élèves de cette classe, qui sont placés à l'isolement depuis le 28 septembre.

Par ailleurs, 4 autres cas ont été identifiés parmi les élèves, de manière isolée dans 4 classes différentes du collège et du lycée. Les contacts à risque de ces élèves ont été identifiés et isolés, mais aucune autre mesure d'éviction de classe n'a dû être prononcée. Enfin, 3 cas positifs ont été identifiés parmi le personnel enseignant, technique et administratif. Leurs contacts à risque ont été identifiés et isolés.

Des dépistages aujourd'hui et demain

Aussi, en raison de l'absence d'une partie des équipes de vie scolaire de la cité, actuellement placées à l'isolement pour une durée de 7 jours, et afin d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions de sécurité, la préfecture de Vaucluse, la direction des services départementaux de l'éducation nationale et l'Agence régionale de santé, en concertation avec la mairie de Vaison-la-Romaine, le Conseil départemental et le Conseil régional, ont décidé de suspendre temporairement l'accueil des lycéens jusqu'à la fin de la semaine (vendredi 9 octobre inclus).

« Cette mesure est justifiée par l'absence d'une partie des personnels de vie scolaire et est destinée à garantir l'accueil des élèves collégiens dans de bonnes conditions », expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Une continuité pédagogique sera organisée à domicile pour les lycéens.

Par mesure de précaution, un dépistage est organisé, aujourd'hui et demain, au sein de l'établissement et ciblera les personnels encadrants de la cité scolaire ainsi que 4 classes au sein desquelles des cas positifs ont été identifiés. Les résultats seront connus en fin de semaine.

Ecrit par le 11 avril 2025

Club d'entreprises Pays Vaison : les entrepreneurs conquis par la conférence atypique de Julien Labigne

Après une annulation en mars, le gala des entrepreneurs du [CEPV \(Club entreprises Pays Vaison\)](#) s'est tenu jeudi dernier contre vents et marées. Le club avait apporté un soin particulier aux mesures sanitaires réglementaires pour assurer aux hôtes la meilleure sécurité possible. C'est donc un auditoire entièrement masqué dans une salle aux chaises espacées de un mètre que [Julien Labigne](#) a présenté sa conférence. A la croisée des chemins entre mentaliste, philosophe, magicien, il a su provoquer une réflexion sur la relation humaine dans l'entreprise et plus généralement, dans le monde qui nous entoure. Lors de ce spectacle interactif, plusieurs personnes du public sont montées sur scène, jouant les 'assistantes magiciens' d'un soir. Tout en abordant des thèmes aussi essentiels que la coopération, la confiance, l'empathie ou l'intelligence collective, le facétieux conférencier a présenté plusieurs numéros d'illusion qui ont bluffé toute l'assistance. Et d'ailleurs, chacun se demande encore comment il a pu deviner que Chantal pensait au numéro 55 !

Présidé par Benoit Baudry, le CEPV regroupe des dirigeants d'entreprises basées dans [la communauté de communes Pays Vaison](#). La structure, qui vise à promouvoir le développement économique sur son territoire, compte près de 80 membres se réunissant chaque mois lors de petit-déjeuner thématique.

Vaucluse : sauvegarder le patrimoine

Ecrit par le 11 avril 2025



Le ministère de la Culture, la FDJ (Française des jeux), l'historien et présentateur Stéphane Bern, et la Fondation du patrimoine mènent plus d'une centaine de projets dans le cadre de la Mission Patrimoine, dont plusieurs, en Vaucluse, sont déjà en cours.

Parmi plus de 4 000 projets signalés par le grand public depuis 2018, cette sélection se caractérise par sa très grande diversité car tous les types de patrimoine y sont représentés : édifices religieux, industriels et techniques, habitations, châteaux, maisons d'artistes, bibliothèques, moulins, jardins. En Vaucluse le village troglodytique de Barry à Bollène, l'abbaye de Sénanque ont déjà bénéficié de ce programme. Cette année, c'est le Rocher de la cathédrale Sainte-Marie de l'Assomption à Vaison-la-Romaine qui a attiré l'attention de Stéphane Bern.

La cathédrale Sainte-Marie de l'Assomption à Vaison-la-Romaine

La cathédrale Sainte-Marie de l'Assomption est située dans la ville haute de Vaison-la-Romaine. Nichée à plus de 40 m sur un éperon rocheux à-pic, l'église érigée au XVe siècle est une prouesse architecturale. L'édifice résulte d'agrandissements successifs qui ont repoussé les élévations à l'extrémité de la falaise. Pillée pendant la Révolution française, la cathédrale se retrouve peu à peu délaissée au profit de Notre-Dame de Nazareth située dans la ville basse. En 1992, son mauvais état entraîne sa fermeture, mais grâce à son classement au titre des monuments historiques et à l'engagement d'une association d'amis de la cathédrale pour éviter sa disparition, elle rouvre finalement au public en 2013.

Fragilité de la falaise

La cathédrale est aujourd'hui gravement menacée par l'extrême fragilité de la falaise haute de 40 m sur laquelle elle repose. L'effondrement des strates du rocher serait également une catastrophe pour les

Ecrit par le 11 avril 2025

maisons situées en contrebas, au bord de l'Ouvèze. La sécurisation de l'éperon rocheux est un préalable urgent à la restauration requise de l'édifice. Ses toitures ne sont plus étanches, provoquant des infiltrations d'eau qui fragilisent le bâtiment et les décorations intérieures.

Nature des travaux

Le confortement du rocher fragilisé doit être entrepris d'urgence (Mission Bern). Une fois la stabilité de la falaise solutionnée, la cathédrale pourra être restaurée tout d'abord en revoquant étanchéité sur la toiture puis en opérant la rénovation du clocher et des chapelles.

Une église de style roman

L'église est le témoin des origines du village. De style roman, elle est datée des XI-XIIe siècles. Au premier plan d'un panorama sur le Mont Ventoux, elle cristallise le dépouillement de l'art roman, qui fut d'abord un art de maçons et de tailleurs de pierre. Le clocher plat à double arcade, ouvert sur les montagnes, surplombe le chevet animé d'une vague de pierres formées par l'abside et ses deux absidioles. De plus, l'église accueille le festival d'été 'Musique d'été' depuis 30 ans, ainsi que le festival 'Autour du Ventoux'. L'église souffre d'infiltrations d'eau, qui s'accumule au bas des murs. Près 10 800€ seront nécessaires.

Le village troglodytique de Barry à Bollène

Le village troglodytique de Barry à Bollène a bénéficié d'une aide de 198 000€. Depuis l'époque néolithique et jusqu'au milieu du XXe siècle, plusieurs civilisations se succèdent sur le site de Barry, village accroché au flan d'une colline. Les Ligures, les Celtes puis les Romains ont fait de Barry, la Capitale du Tricastin en y développant un commerce intense par où transitaient les marchands phéniciens et grecs qui remontaient le Rhône puis la voie Agrippa. Tout concourt à penser à l'antique cité Aéria mentionné par Strabon. Le village, constitué de maisons troglodytiques, a été habité jusqu'au XXe siècle. Avant l'ouverture des carrières en 1850, les gens vivaient de l'élevage de brebis, ânes, cochons et de la terre : vigne, erse, arbres fruitiers et oliviers

Une vie intense

Ce site a abrité une vie intense. Les carrières exploitant la pierre du massif depuis l'époque romaine vivaient dans ce village. Des chapelles y étaient érigées, une seule demeure la chapelle Notre Dame d'Espérance, que la commune a restaurée courant 2014. Depuis 2009, un arrêté municipal interdit l'accès au public du fait de l'instabilité de la falaise. Cette instabilité met fortement en péril le village troglodytique et tout le patrimoine bâti.

Fragilité de la falaise

La ville de Bollène a commandé plusieurs phases de sondages de la falaise entre 2009 et 2010, ces derniers mettent en évidence sa fragilité et sa dangerosité. Les objectifs poursuivis sont la valorisation du site par des actions de sauvegarde, de consolidation et de sécurisation. Les travaux seront de plusieurs

Ecrit par le 11 avril 2025

natures et porteront sur la falaise, le bâti et les espaces verts.

Mesures de sauvegarde

Sur le bâti les interventions seront axées sur la dévégétalisation des toitures, des façades, le remaillage de fissures, le confortement des maçonneries, la réfection de joints à la chaux, la consolidation d'enduits existants, la réfection de toitures et la création de couvertures en lauzes.

S'agissant des cheminements, ils seront sécurisés avec la création de murets en terrasse, la restauration et le rehaussement de restanques et enfin au moyen de l'installation de garde-corps à deux lisses. Les calades seront remises en valeur. L'objectif principal est de sauvegarder ce site et cette mémoire mais aussi de le sécuriser pour le public car malgré l'arrêt d'un très nombreux public fréquente Barry, familles, groupes organisés, sportifs... et enfin, d'y amener de l'animation ponctuelle. Le village de Barry a bénéficié de 198 000€ provenant de la 'mission' Bern, cependant sa réhabilitation complète est estimée à 2,11M€.

L'Abbaye de Sénanque à Gordes

Lors de la mission patrimoine 2019, 707 493€ avaient été remis au monastère pour lancer la restauration de cet édifice religieux cistercien fondé au XIIe siècle constituant un joyau de l'art roman provençal classé Monument historique depuis 1921. Estimé à 2,8 M€ les travaux prévoient la stabilisation de la nef ainsi que de la coupole du clocher, le renforcement des fondations et la consolidation des murs pignons et des murs gouttereaux. Le chantier est supervisé par l'architecte Renzo Wieder basé à Arles et Valenciennes.

13 nouveaux véhicules pour les sapeurs-pompiers du Vaucluse

Ecrit par le 11 avril 2025



Dans le cadre du renouvellement de son parc de véhicule, le [Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse](#) (Sdis 84) vient d'acquérir 13 nouveaux véhicules. Ces derniers seront répartis dans les casernes de 10 communes du département.

En ce début du mois d'août, 13 nouveaux véhicules s'apprêtent à rejoindre les casernes des Sdis du département de Vaucluse. Ce sont tout d'abord sept véhicules de secours qui vont être affectés à six communes : Carpentras, Cavaillon, Sorgues, Avignon (deux véhicules), Orange et la commune de Bollène qui va également bénéficier d'un camion-citerne de grande capacité. Les communes de Cucuron et Gordes vont avoir à leur disposition deux camions citerne légers afin de faciliter leurs interventions en milieu rural.

La commune de Carpentras se dote d'une moto tout terrain afin de faciliter le travail des pompiers notamment dans la recherche de personnes égarées dans la nature ou dans la surveillance des feux de forêts. Quant aux communes de l'Isle-sur-la-Sorgue et de Vaison-la-Romaine, elles disposent désormais chacune d'une voiture 'Chef de groupe'.

En 2020, le Sdis 84 a investi 4,2 millions d'euros dans le renouvellement de sa flotte de véhicules qui compte 670 engins dont 210 poids lourds. Au total, ce sont près de 11 M€ qui ont été consacrés depuis le

Ecrit par le 11 avril 2025

début de l'année à l'amélioration des infrastructures des casernes, au matériel opérationnel ainsi qu'à l'habillement des soldats du feu.

Vaison-la-Romaine : la MSA accompagne l'entreprise Boyer Jardin & Piscine dans sa politique de prévention



Le service prévention de la [MSA](#) (Mutuelle sociale agricole) et l'entreprise [Boyer Jardin & Piscine](#) viennent de signer un contrat de prévention au travail. Cet accord concerne les 16 salariés à temps plein ainsi que les 4 apprentis de cette société spécialisée en création et entretien de piscines et jardins créée en 1990 sous le nom de Boyer paysages. Implanté à Vaison-la-Romaine et Puyméras, Boyer Jardin & Piscine va donc s'appuyer sur la MSA pour promouvoir la santé et la sécurité de ses salariés au travail en les incitant à s'impliquer, au quotidien, dans le développement de la prévention dans l'entreprise ainsi

Ecrit par le 11 avril 2025

qu'à améliorer leurs conditions de travail. Dans ce cadre, les conseillers en prévention de la MSA Apes-Vaucluse vont donc accompagner la société vauclusienne, reprise en 2014 par Xavier Goubet et Boris Lesné, tout au long de son projet et apporter un soutien méthodologique et financier via une subvention d'investissement afin d'aider l'entreprise à mettre en œuvre concrètement le projet issu du contrat de prévention.

Financement de 30 % du coût de l'investissement

L'entreprise prévoit ainsi de former ses employés au secourisme, à la conduite de chariot élévateurs et à l'habilitation électrique. Elle va aussi investir dans du matériel neuf, sécurisé et adapté comme des échafaudages et un nouveau broyeur pour limiter le risque de chute de hauteur et de happement ainsi que dans du matériel de transport motorisé, des rampes de chargement et des outils plus légers et à batterie déportée pour réduire les risques de Troubles musculo squelettiques (TMS). Enfin, elle s'engage à réduire l'exposition aux produits chimiques grâce à une mise à jour de son *Seirich* (Système d'évaluation et d'information sur les risques chimiques en milieu professionnel), à former deux personnes supplémentaires en 'certi-phyto' et supprimer les gaz d'échappement grâce à un investissement vers du matériel électroportatif. Boyer Jardin et Piscine fait également partie du groupe d'entreprise accompagnées dans le déploiement de la démarche Qualité de Vie au Travail (2018-2020) et avait déjà formé un animateur en prévention en 2019. Grâce à cette convention, la MSA Alpes-Vaucluse co-financera à près de 30 % le coût de l'investissement purement prévention prévu dans ce plan d'action, soit près de 30 000 €.